



## /// DOSSIER VIVE LA JEUNESSE !

- VIE COMMUNALE -

**04** NOUVEAU  
CONSEIL  
MUNICIPAL

- TRANQUILITÉ PUBLIQUE -

**09** LA VIDÉO-  
PROTECTION

- DOSSIER -

**13** ENFANCE  
JEUNESSE



**Françoise Rossignol**  
Maire

**N**ous venons de vivre une période intense de débats et de présentation des projets et des lignes d'action qui ont pu être validés par ces élections municipales du 15 mars.

Vous avez élu vos 29 conseillers municipaux. Ils vous remercient de la confiance que vous leur faites, ils sont à votre disposition pour vous écouter et se sont mis au travail pour agir concrètement pour votre quotidien.

Déjà, vous voyez les travaux entrepris rue du 19 mars 1962, démarrés dès la mise en service des archives départementales, ceux à la sécurisation des trottoirs de la rue d'En bas. Le projet d'achat groupé d'énergie, étudié depuis plusieurs mois et l'un des engagements de la campagne électorale, aboutit avec une participation de plus de 750 ménages de la commune.

Le Centre Vert, ce cœur symbolique de Dainville, poursuit sa transformation dans de bonnes conditions. Il va renaître avec éclat après une métamorphose guidée par le respect de notre passé et la volonté de construire un avenir durable. La présence de l'eau et de davantage de verdure encore dans ce lieu de rencontres, de fêtes, de souvenirs personnels et collectifs se fait chaque jour de plus en plus nécessaire.

Et puis de nouveaux engagements sont mis en œuvre.

C'est le cas en particulier de la rénovation de nos écoles. L'école Brisse à peine achevée, c'est le chantier de l'école et de la cantine Daudet qui est lancé : meilleur confort d'hiver et d'été, meilleure fonctionnalité des bâtiments et de la cour de récréation. La concertation et les études sont lancées, à suivre...

Où en sont nos finances ? C'est avec un endettement en diminution et malgré l'inflation, un engagement renouvelé envers les contribuables de maintenir la fiscalité locale.

Chaque décision qui est prise, qu'il s'agisse de budget, d'aménagements, de services proposés aux enfants ou aux aînés, d'animation culturelle ou sportive, est guidée par la seule préoccupation d'améliorer votre cadre de vie et de répondre à vos besoins.

C'est l'impérieuse nécessité de faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain tout en restant fidèle à son âme.

*"Bonnes vacances  
à Tous !"*

## À LIRE DANS CE NUMÉRO

### P. 3 - VIE PRATIQUE ET QUOTIDIENNE

#### P. 4 - 5 - VIE COMMUNALE

Composition du nouveau conseil municipal

#### P. 6 - 8 - FINANCES

#### P. 9 - TRANQUILITE PUBLIQUE

Déploiement vidéoprotection

#### P. 10-11 - TRAVAUX/AMÉNAGEMENT

Travaux Centre Vert, Travaux rue du 19 mars 1962, Inauguration archives départementales et interview

#### P. 12 - 15 - DOSSIER JEUNESSE

Interview, centres de loisirs, Semaine de la petite enfance, Partenariat RPE et la Terre de Potier, Portes ouvertes RPE, actions CMJ

#### P. 16 - 17 - VIE SCOLAIRE

Nouveau rythme scolaire en 2026, Colo neige et classe de neige et Vélolympiades CUA

#### P. 18 - 19 - CULTURE-MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE

Concert école de musique, Soirée Afterweek, portrait musicienne, FABLAB, Animations à la Ludothèque

#### P. 20 - VIE ASSOCIATIVE

Montée du tennis de table en R2, interview

#### P. 21 - CADRE DE VIE/DVP. DURABLE

Pièges à frelons, arrivée de Pépito et Chamallow, nouvelles poubelles publiques

#### P. 22 - 23 - RÉTROSPECTIVE EN IMAGES

Conseil Municipal de la Jeunesse, Exposition sur l'eau de l'UNICEF, Semaine de la petite enfance

#### P. 24 - HISTOIRE LOCALE

La formation des noms de famille

#### P. 26 - TRIBUNE POLITIQUE

#### P. 27 - AGENDA

Édition : 2 700 exemplaires

Rédaction :

Service communication

Crédit photo :

Atelier Nervures, Mairie de Dainville, Sarah Loison

Conception - impression :  
Comm.On > 06 15 36 90 08

**IMPRIM'VERT®**

Imprimé sur papier  
provenant de la gestion  
durable des forêts



## LA MAIRIE



Du 6 juillet au 21 août, votre mairie sera ouverte :  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- Dernière permanence : Samedi 4 juillet
- Prochaine permanence : Samedi 29 août

Pendant les vacances d'été, vous pouvez solliciter un rendez-vous selon les disponibilités des élus concernés.

Contact : 03 21 21 30 00



## LA LUDOTHÈQUE

Du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> août et  
du 12 août au 29 août votre  
ludothèque sera ouverte :

- Le mercredi de 10h à 12h  
et de 14h à 18h30
- Le vendredi de 16h à  
18h30
- Le samedi de 14h à 17h30

**Fermeture du 4 août au  
8 août**



## LA MÉDIATHÈQUE

Elle sera ouverte à partir du  
**lundi 6 juillet** :

- Le lundi de 14h à 18h
- Le mercredi de 10h à 12h et  
de 14h à 18h
- Le jeudi de 10h à 12h et de  
14h à 18h
- Le samedi de 14h à 17h30

## LE RAMDAM - RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE sera fermé du 20 au 31 juillet  
Permanence sur rendez-vous.

Contact : 06 31 53 93 32 - rpe@mairie-dainville.fr



## FRANCE SERVICES

Votre Espace France Services est ouvert tout l'été :

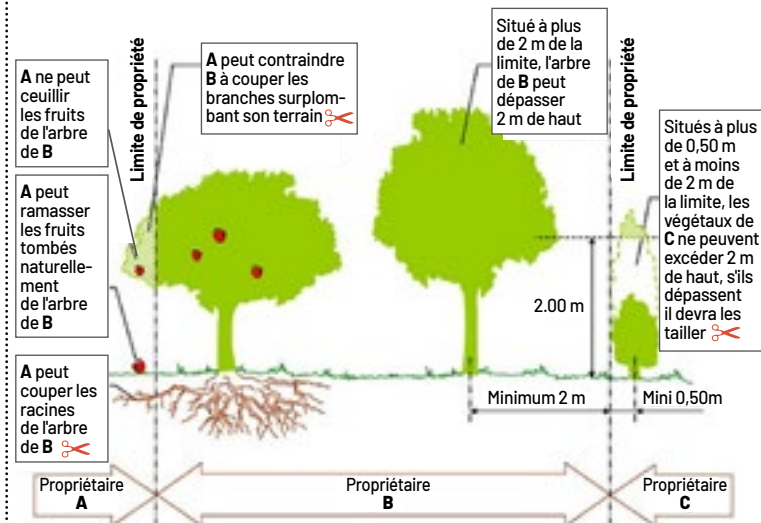
- Lundi 9h-12h/13h30-17h
- Mardi 13h30-17h30
- Mercredi 8h30-12h/13h30-17h
- Jeudi 13h30-17h30
- Vendredi 8h30-12h

Pas de permanence à Beaumetz-lès-Loges  
et Marœuil pendant la période estivale.

Reprise des permanences le 7 septembre.



# TAILLE DES HAIES ET HEURES DE TONTE



## HARMONIE DANS NOTRE VOISINAGE : ADOPTONS DES RÈGLES SIMPLES POUR LA TAILLE DE NOS HAIES

Pour préserver la convivialité et la tranquillité de notre commune, il est essentiel de respecter quelques règles concernant la plantation et l'entretien de vos haies, arbres et végétaux en limite de propriété.

## DES RÈGLES CLAIRES POUR UN ENVIRONNEMENT SEREIN

Selon la hauteur de vos végétaux, il faut respecter une distance minimale à la limite séparative :

- Plus de 2 mètres : au moins 2 mètres de distance
- Moins de 2 mètres : au moins 0,5 mètre

Ces distances garantissent le respect de la vie privée de chacun.

## PLANTATIONS CONTRE UN MUR MITOYEN

Vous pouvez planter directement contre un mur, sans respecter de distance, à condition de ne pas dépasser la hauteur du mur. Cela facilite l'entretien tout en évitant de gêner vos voisins.

## LE DIALOGUE, CLÉ D'UN VOISINAGE CONVIVAL

Même en respectant ces règles, une plantation peut occasionner des désagréments (ombre, branches envahissantes). Le meilleur remède : la communication. Échangez avec vos voisins pour trouver des solutions amiables : taille régulière, élagage ou ajustement. Soyez attentifs à l'impact de vos plantations. Dialogue et coopération, pour un voisinage agréable. En agissant ensemble, faisons de notre communauté un lieu verdoyant, harmonieux et accueillant pour tous !

**Rappel** - les travaux réalisés par des engins bruyants peuvent être effectués aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

**En cas de canicule, les travaux peuvent être avancés à 7h00 au lieu de 8h30.**

# LES ÉLUS À VOTRE SERVICE

## COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Vous avez élu vos conseillers municipaux le 15 mars 2026. Le premier conseil municipal s'est réuni le dimanche 22 mars et a procédé à l'élection du maire et des adjoints.

Dainville, c'est votre commune. Et vos élus, ce sont vos élus. Ils vous représentent, ils sont présents pour vous écouter et agir concrètement en faveur de votre quotidien. Chaque décision prise en conseil municipal — qu'il s'agisse du budget, des projets d'aménagement, des services proposés à vos enfants, aux familles ou aux aînés — est guidée par une seule ambition : améliorer votre cadre de vie et répondre à vos besoins.

Vous avez des idées ? Une préoccupation ? Un problème à signaler dans votre quartier ? Parlez-leur. Vos élus sont des habitants de Dainville comme vous. Ils connaissent votre rue, votre école, votre quotidien. Ce sont des personnes accessibles et engagées pour que chaque Dainvillois soit entendu.

Ne restez pas seul face à une difficulté. Ne gardez pas une bonne idée pour vous. Votre parole a de la valeur et peut faire bouger les choses.

Venez rencontrer le Maire et vos adjoints en mairie. Ils vous reçoivent selon les modalités précisées ci-dessous, et seront heureux d'échanger avec vous.

*“ Parce que Dainville, c'est nous tous. ”*



### FRANÇOISE ROSSIGNOL

**MAIRE**

Mme le Maire reçoit sur rendez-vous,  
le mercredi de 18h à 20h et le samedi de 10h à 12h

## LES ADJOINTS AU MAIRE

*Les 8 adjoints vous reçoivent sur rendez-vous*



### DAVID PETIT

**1<sup>er</sup> Adjoint** - Communication, participation citoyenne, ressources Humaines



### BÉATRICE VERET

**2<sup>ème</sup> Adjointe** - Temps de l'enfant de 3 à 18 ans, éducation



### PHILIPPE QUANDALLE

**3<sup>ème</sup> Adjoint** - Finances, subventions, prospective et numérique



### LAURENCE DUPAYAGE

**4<sup>ème</sup> Adjointe** - Culture



### JÉRÔME DOUCHÉ

**5<sup>ème</sup> Adjoint** - Travaux, sécurité, tranquillité publique, cadre de vie et transition énergétique



### BRIGITTE BONELLO

**6<sup>ème</sup> Adjointe** - Vie des aînés, social et santé



### YANNICK RAVEZ

**7<sup>ème</sup> Adjoint** - Vie associative et sportive



### MARYLINE HAVET

**8<sup>ème</sup> Adjointe** - Petite enfance, handicap, parentalité, services à la population

## LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



### MICHELLE CAVÉ

Urbanisme



### MAXIME CARLIER

Réseaux sociaux, patrimoine énergétique



### AURÉLIE GLEIZES

Conseil municipal de la jeunesse et événementiel



### ERIC DELPORTE

Coordination des politiques jeunesse

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**DOMINIQUE CHALON**

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE LA MAJORITÉ



**CHRISTIAN MOLIN**

CONSEILLER MUNICIPAL DE LA MAJORITÉ



**THIERRY LE BOT**

CONSEILLER MUNICIPAL DE LA MAJORITÉ



**PASCALE MUSTIN**

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE LA MAJORITÉ



**MICHAËL ACCART**

CONSEILLER MUNICIPAL DE LA MAJORITÉ



**CAROLINE FAFINSKI**

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE LA MAJORITÉ



**AMANDINE FATOUS**

CONSEILLER MUNICIPAL DE LA MAJORITÉ



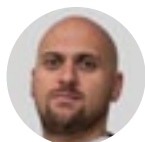
**LUDIVINE ARBINET**

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE LA MAJORITÉ



**MAXIME SARAIVA**

CONSEILLER MUNICIPAL DE LA MAJORITÉ



**QUENTIN LEFEBVRE**

CONSEILLER MUNICIPAL DE LA MAJORITÉ



**MARCEL DELCROIX**

CONSEILLER MUNICIPAL D'OPPOSITION



**HERVÉ DAMBRINE**

CONSEILLER MUNICIPAL D'OPPOSITION



**DOMINIQUE BOULET**

CONSEILLER MUNICIPAL D'OPPOSITION



**STÉPHANIE DE CALMES**

CONSEILLÈRE MUNICIPALE D'OPPOSITION



**VÉRONIQUE HOCQUINGHEM**

CONSEILLÈRE MUNICIPALE D'OPPOSITION



**VIRGINIE CAILLERETZ**

CONSEILLÈRE MUNICIPALE D'OPPOSITION

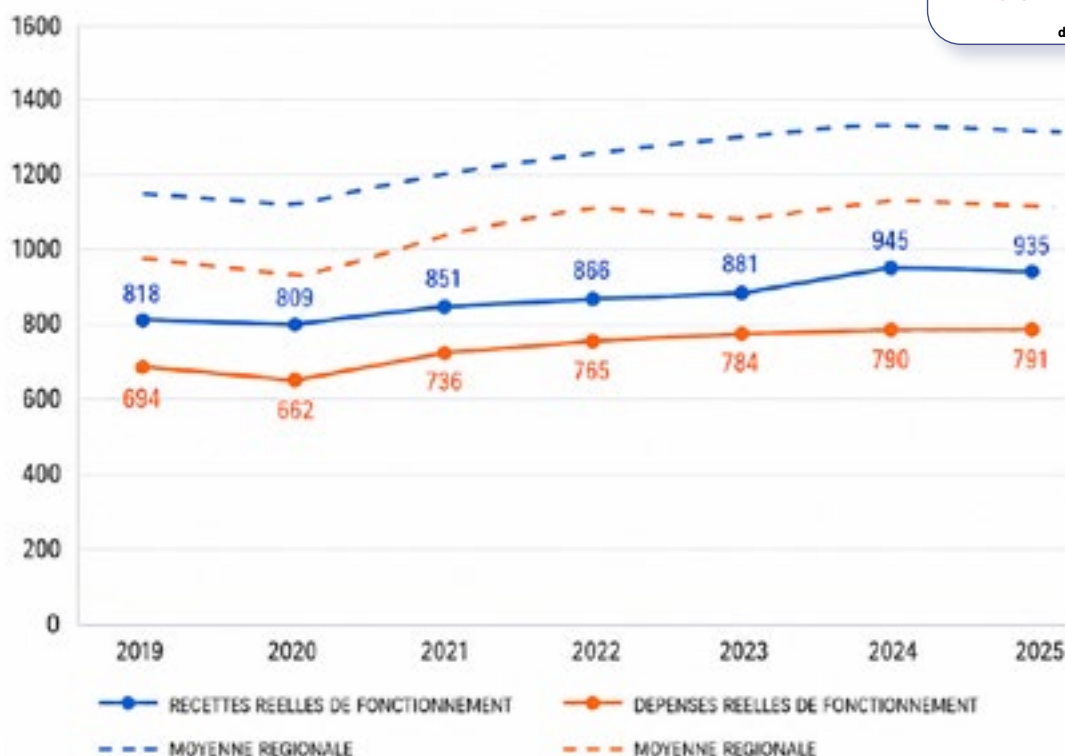
Retrouvez les commissions municipales et la liste des conseillers membres de chaque commission sur le site [www.mairie-dainville.fr/viemunicipale](http://www.mairie-dainville.fr/viemunicipale)





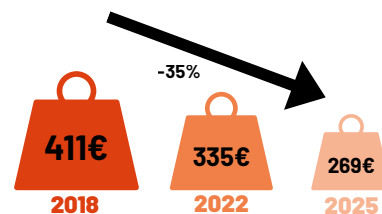
# OÙ EN SONT NOS FINANCES ?

Recettes et dépenses réelles de fonctionnement  
(en euros / habitant.e)



Les données sont exprimées en euros par habitant.e afin de permettre des comparaisons équitables entre collectivités.

## Dette par habitant



En 7 ans, un endettement de la commune réduit de 35%



## QU'EST-CE QUE LE COMPTE FINANCIER UNIQUE ?

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document qui remplace les anciens comptes administratifs et comptes de gestion.

Il présente, de façon claire et simplifiée, l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées d'une collectivité sur une année.

Il permet de mieux comprendre la situation financière de la commune, de renforcer la transparence et de faciliter le pilotage des budgets au service de l'intérêt général.

### CE QUE TOUT CELA NOUS DIT

Entre 2019 et 2025, les recettes et les dépenses de fonctionnement par habitant.e évoluent de manière maîtrisée. Les recettes progressent régulièrement tandis que les dépenses tendent à se stabiliser ces dernières années, malgré un contexte économique marqué par l'inflation et la hausse des coûts de l'énergie. Les niveaux observés demeurent inférieurs aux moyennes régionales de notre strate.

**Une gestion rigoureuse  
au service des habitants !**

## UNE FISCALITÉ LOCALE STABLE MALGRÉ L'INFLATION

Face à la hausse généralisée des prix qui pèse sur le pouvoir d'achat des ménages, la commune de Dainville réaffirme son engagement en faveur des contribuables : pas d'augmentation des taux d'imposition communaux en 2026. Les taux restent ainsi fixés à :

- Taxe foncière (bâti) : 43,31 %
- Taxe foncière (non bâti) : 61,38 %
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 12,75 %

### Un contexte national difficile, mais une gestion locale maîtrisée

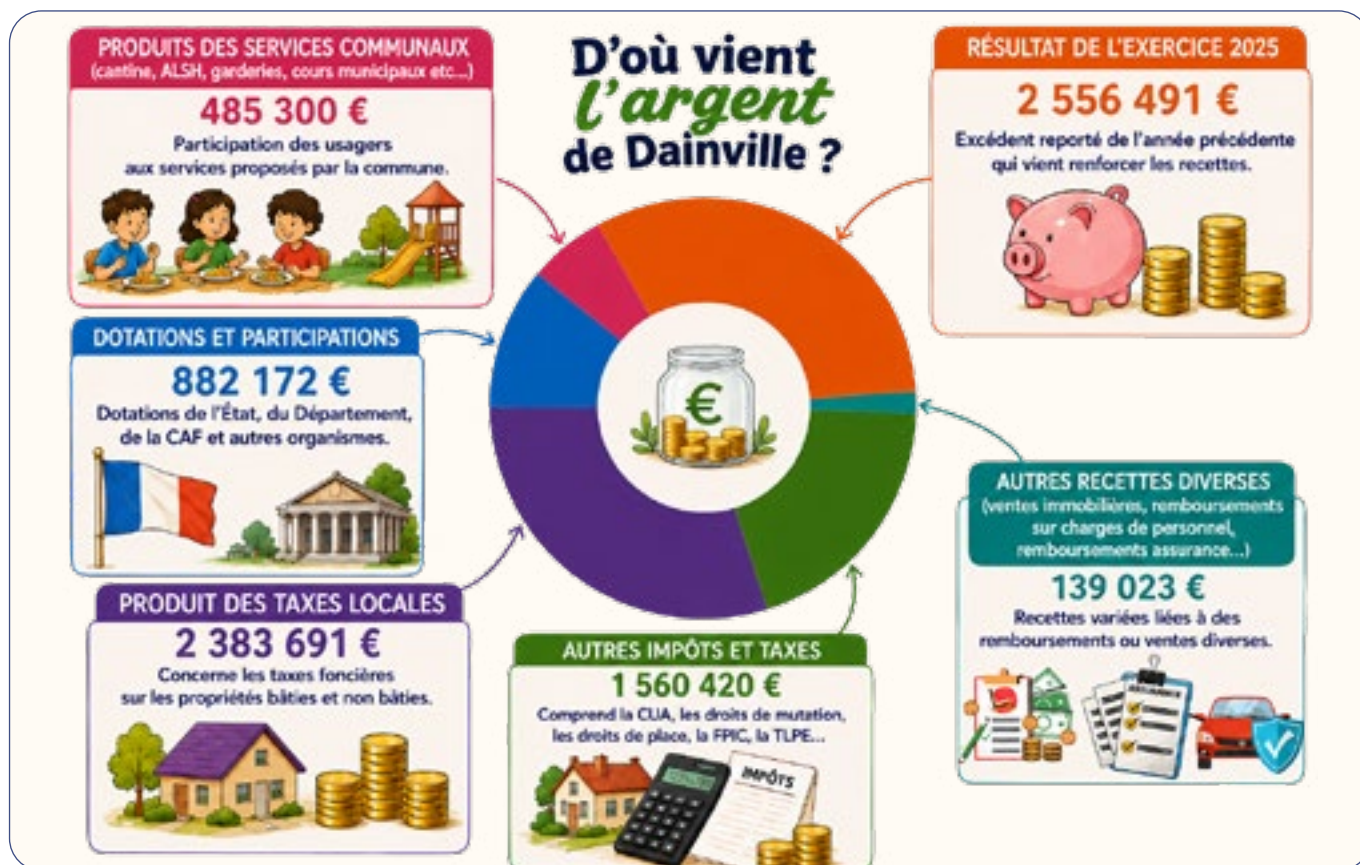
Dans un contexte national contraint, marqué par une crise du déficit public, la commune doit faire face à une baisse de 8 % de la dotation globale de l'État. Malgré cette contrainte, Dainville parvient à préserver sa capacité d'investissement grâce à :

- Une maîtrise stricte des charges de fonctionnement, ce qui permet de garder notre capacité d'autofinancement.

- Une recherche active de recettes complémentaires, notamment via des subventions.

**Des investissements concrets** pour garantir des services de qualité à la population, préserver son patrimoine et préparer l'avenir. Outre les travaux du centre vert entièrement financés :

- **Rénovation de l'église** : préservation du patrimoine local,
- **Remplacement de deux aires de jeux** : pour le bien-être des enfants,
- **Installation de caméras** : renforcement de la sécurité,
- **Provisions pour les travaux à la ferme Saint-Jean** : création de lieux de stockage pour les associations (2027)
- **Études pour la rénovation de l'école Daudet** : amélioration des structures d'accueil (garderies, cantine, salle de classes).



### ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE : PLUS DE 750 FOYERS DAINVILLOIS PARTICIPANTS À CETTE PREMIÈRE ÉDITION

Devant l'augmentation durable des prix de l'énergie, la Ville de Dainville a agi concrètement en lançant, avec ECODIGO, un achat groupé d'électricité et de gaz. Résultat : **plus de 750 foyers ont participé à l'issue des réunions publiques et permanences organisées en mai et juin.** Objectif clair : **faire baisser les factures.** Les offres négociées permettent de

bénéficier de conditions particulièrement avantageuses :

- jusqu'à **23 % de réduction par rapport aux tarifs réglementés en électricité** et 16% pour le gaz
- un **prix fixe garanti pendant 3 ans**, Les gains sont immédiats et concrets :
- soit en moyenne **plus d'une mensualité économisée chaque année.**

Dans un contexte énergétique incertain, cette démarche apporte une réponse **simple, efficace et protectrice** : payer moins, sécuriser son budget et accélérer la transition énergétique. Une initiative collective qui démontre que, **ensemble, il est possible d'agir concrètement sur le pouvoir d'achat.**



## LE BUDGET PRÉVISIONNEL D'INVESTISSEMENT 2026

### Equipements et entretien du patrimoine et des espaces publics

|                                             |         |
|---------------------------------------------|---------|
| Peintures de l'église et détecteurs CO      | 31 200€ |
| Equipement informatique                     | 15 000€ |
| Travaux mairie (passage LEDS)               | 8 000€  |
| Matériel services techniques                | 16 305€ |
| Achat véhicule                              | 35 000€ |
| Achat véhicule espace vert                  | 12 000€ |
| Borne Électrique                            | 11 600€ |
| Epandeuse                                   | 3 500€  |
| Installation de caméras vidéoprotection     | 35 000€ |
| Plantations                                 | 4 500€  |
| Réfection des chemins                       | 4 500€  |
| Marketing de terrain/signalétique           | 4 000€  |
| Etudes / Etudes signalétique                | 11 500€ |
| Mobilier services municipaux                | 5 000€  |
| Clôture des animaux                         | 5 000€  |
| Réfection rond point leclerc                | 8 000€  |
| Elagage chemin de Berneville/rue de la Gare | 8 300€  |
| Mise aux normes                             | 10 000€ |
| Travaux vide sanitaire Salle Montesquieu    | 5 350€  |
| Mobilier urbain                             | 5 000€  |
| Autolaveuse                                 | 7 000€  |

**TOTAL :  
245 755 €**

### Projets structurants

**TOTAL :  
1 560 000€**

|                                          |            |
|------------------------------------------|------------|
| 1ère provision Aménagement Ferme St Jean | 460 000€   |
| 1ère provision Rénovation Ecole Daudet   | 100 000€   |
| Centre Vert (crédits 2026)               | 1 000 000€ |

### Culture, Animation et Sports



**TOTAL :  
52 650€**

|                                           |         |
|-------------------------------------------|---------|
| Acquisition fonds jeux ludothèque         | 2 500€  |
| Acquisition fonds médiathèque             | 16 000€ |
| Matériel école de musique                 | 2 600€  |
| Matériel sportif                          | 3 000€  |
| Matériel pour les fêtes et manifestations | 5 000€  |
| Mobilier médiathèque                      | 1 500€  |
| Sonorisation salle Montesquieu            | 5 050€  |
| Mobilier Pumptrack/ferme st Jean          | 5 000€  |
| Tapis salle polyvalente                   | 12 000€ |

### Enfance Jeunesse



**TOTAL :  
110 367 €**

|                                              |         |
|----------------------------------------------|---------|
| Matériels dans les écoles et garderies       | 9 500€  |
| Matériel centre de loisirs                   | 3 000€  |
| Matériel et équipement décidé par le CMJ     | 3 200€  |
| Aires de jeux ferme st Jean et Champ Bel Air | 85 000€ |
| Copeaux aire de jeux                         | 5 000€  |
| Equipement écoles                            | 4 667€  |



À COMPTER DU  
1<sup>ER</sup> JUILLET 2026  
**RETROUVEZ LES NOUVEAUX  
TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX**  
Scannez le QR code ou dans la rubrique :  
Au quotidien > Tarifs des services municipaux



## LA MUNICIPALITÉ POURSUIT LE DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

Afin de renforcer la tranquillité publique et de lutter plus efficacement contre les actes d'incivilité, de dégradations et les atteintes aux biens, la commune poursuit le développement de son réseau de vidéoprotection sur plusieurs secteurs stratégiques.



Après plusieurs mois d'études et de préparation, de nouvelles caméras ont récemment été mises en service au cimetière communal ainsi qu'aux abords du Pumptrack.

Ces équipements viennent compléter le dispositif déjà existant comptant désormais quatorze caméras, permettant de dissuader les actes malveillants et d'améliorer la surveillance de lieux particulièrement fréquentés ou ayant fait l'objet de dégradations et d'incivilités par le passé.

De nouveaux panneaux réglementaires de signalisation ont également été installés à proximité des zones concernées. Cette signalétique informe clairement les habitants et les visiteurs et rappelle la présence du dispositif conformément à la réglementation en vigueur.

**Le vote du budget modificatif, en conseil municipal du 26 mai dernier, a également permis d'inscrire une nouvelle opération :** l'installation de caméras de vidéoprotection aux abords de l'école Brisse. Cette future implantation, prévue au deuxième semestre 2026, permettra de veiller à la tranquillité des abords de l'école et des rues environnantes.

**La vidéoprotection constitue avant tout un outil d'aide aux enquêtes mis à la disposition des services de police. Son objectif est de contribuer à l'identification des auteurs d'infractions et d'apporter des éléments utiles lors des investigations menées par les forces de l'ordre.**

Il est important de rappeler que les images enregistrées ne sont pas consultées librement. Le visionnage est strictement encadré par la loi et intervient notamment lorsqu'une plainte a été déposée ou lorsqu'une réquisition est effectuée par les autorités compétentes dans le cadre d'une enquête. Le respect des libertés individuelles et de la protection des données personnelles demeure une priorité.

La municipalité poursuivra progressivement le déploiement de ces dispositifs sur d'autres secteurs de la commune, en lien avec la Communauté Urbaine d'Arras et les services de l'Etat. De nouvelles réunions de coordination sont d'ores et déjà programmées afin d'identifier les secteurs nécessitant un renforcement de la vidéoprotection.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Installer une caméra à son domicile est autorisé, mais certaines règles doivent être respectées : Un particulier peut équiper son habitation d'un système de vidéoprotection afin de sécuriser son logement et ses biens. Toutefois, les caméras doivent être orientées exclusivement vers sa propriété privée.

**Il est ainsi interdit de filmer la voie publique, les trottoirs, les routes ou encore la propriété de ses voisins, sauf autorisation spécifique prévue par la réglementation. Le dispositif ne doit pas porter atteinte à la vie privée d'autrui.**

La sécurité est l'affaire de tous, mais elle doit toujours s'exercer dans le respect des libertés individuelles et de la vie privée.



## LE CENTRE VERT PREND FORME AU COEUR DE DAINVILLE

*Le Centre Vert poursuit sa transformation. Après les études, la concertation et les premières phases préparatoires, les Dainvillois et visiteurs de notre commune peuvent désormais constater l'avancement concret de ce projet structurant pour notre commune.*



Ces derniers mois ont notamment permis **le curage du plan d'eau, le remodelage des bassins, la démolition des anciens ouvrages devenus vétustes ainsi que la réalisation des premiers aménagements techniques. Les murets périphériques prennent forme, les éléments de franchissement du bassin sont en cours d'installation et les infrastructures** nécessaires au futur fonctionnement hydraulique du site sont progressivement mises en place.

Pensé comme un véritable espace de nature, de détente et de rencontre, le Centre Vert offrira à terme **des espaces ombragés, des cheminements adaptés aux promeneurs**, des lieux de repos, des points de vue sur le plan d'eau ainsi qu'un cadre propice aux animations familiales et aux manifestations de plein air.

Les températures exceptionnellement élevées observées dès ce printemps rappellent l'importance de préparer dès aujourd'hui les espaces publics de demain. Chacun mesure, lors des périodes de chaleur, l'importance de pouvoir trouver un peu d'ombre, de fraîcheur et de nature à proximité de chez soi.

Demain, les Dainvillois pourront profiter d'un véritable écrin de nature au coeur de la commune. Avec près de 300 arbres plantés, de nouveaux espaces paysagers, des zones humides valorisées et un plan d'eau entièrement repensé, le Centre Vert deviendra un véritable îlot de fraîcheur et de nature pour Dainville. Un lieu où il fera bon se promener, se retrouver en famille, se détendre à l'ombre des arbres ou simplement profiter d'un environnement préservé et apaisant.

Au cours des six prochains mois, plusieurs étapes importantes vont se succéder : poursuite des travaux sur les bassins, installation des équipements hydrauliques, création du jardin de la source, aménagement des futurs gradins paysagers et premiers travaux de cheminements. Chaque intervention rapproche un peu plus le Centre Vert de son visage futur.

Si les travaux peuvent ponctuellement générer quelques contraintes, ils constituent un investissement durable pour les générations actuelles et futures. La municipalité reste pleinement mobilisée afin de respecter le calendrier prévisionnel et continuera à informer régulièrement les habitants de l'avancement du chantier.

Véritable symbole du cadre de vie Dainvillois, le centre vert se réinvente sans renier son identité. Les aménagements engagés lui permettront de renforcer encore sa place de lieu emblématique de la commune et de continuer à rassembler les générations autour d'un espace naturel, convivial et adapté aux défis de demain.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Plus de la moitié des travaux liés aux bassins sera achevée à l'automne 2026, avec la remise en eau progressive, les plantations aquatiques et la mise en service des équipements hydrauliques. Une étape majeure dans la renaissance du Centre Vert.**

## TRAVAUX RUE DU 19 MARS 1962

Les travaux d'aménagement de la rue du 19 mars 1962, menés par la Communauté Urbaine d'Arras, ont débuté début juin pour transformer cette voie en un espace plus sûr et plus dynamique. En 6 à 8 semaines, ces travaux permettront d'améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements en créant un trottoir réservé aux piétons, en développant de nouveaux emplacements de stationnement, et en réduisant la vitesse à 30 km/h grâce à la mise en place de plateaux aux intersections avec l'avenue de l'hippodrome et la rue des mouettes. Le résultat ? Une rue plus agréable et plus sécurisée pour tous les usagers !





# DAINVILLE, GARDIENNE DE LA MÉMOIRE DU PAS-DE-CALAIS !

**C'est fait ! Les nouvelles Archives Départementales du Pas-de-Calais viennent d'ouvrir leurs portes à Dainville.**

En mai dernier, le département du Pas-de-Calais a inauguré à Dainville son nouveau bâtiment des Archives départementales situé 5 rue du 19 mars 1962, intégré dans un vaste pôle culturel regroupant également la Médiathèque départementale et la Maison de l'archéologie. Ce projet, lancé il y a plusieurs années, vise à moderniser les

équipements culturels départementaux et à centraliser des services auparavant dispersés sur plusieurs sites.

Ce beau bâtiment tout neuf, **c'est des siècles d'histoire conservés à Dainville** : actes de naissance de vos ancêtres, photographies d'époque, cartes anciennes de nos villages... Un trésor commun, accessible à tous, à deux pas de chez vous.

## INTERVIEW

**Lionel Gallois**

Directeur des archives du Pas-de-Calais

**Sylvie Lefebvre**

Cheffe du service des publics

**En quoi le nouveau bâtiment des archives départementales répond-il mieux aux besoins des chercheurs, des familles, ou des passionnés d'histoire locale ?**

**Lionel Gallois** : « Notre objectif avec ce nouveau bâtiment, c'est de rassembler en un seul lieu nos deux anciens sites : la tour rue du 19 mars 1962 et l'ancien bâtiment près de la préfecture, notre plus ancien. Avant, nos fonds étaient dispersés, et les bâtiments saturés, ce qui limitait nos capacités d'accueil. Aujourd'hui, ce nouvel espace nous permet de centraliser nos collections, d'accueillir de nouvelles archives pour les vingt prochaines années, et d'améliorer leur conservation grâce à des conditions optimales. On passe du microfilm au numérique pour certains documents, et tout le monde peut profiter de la salle de lecture, de l'espace d'exposition, de l'auditorium et des salles pédagogiques. Avant, l'ancien bâtiment ne disposait que d'un simple hall pour exposer, sans espace dédié. Désormais, nous pouvons organiser des expositions thématiques sur l'histoire du département, dans de meilleures conditions. »

**Sylvie Lefebvre** : « Nos archives sont ouvertes à tous : chercheurs, étudiants, associations, élèves... Pas besoin d'être spécialiste pour venir consulter ou faire sa généalogie. Tout le monde peut aussi participer à nos conférences, expositions ou spectacles. En salle de lecture, il suffit d'une pièce d'identité pour obtenir une carte de lecteur gratuite. Et nos archivistes sont là pour vous guider dans vos recherches et vous expliquer comment accéder aux documents. L'idée, c'est que l'accès aux archives soit ouvert à tous, dans un espace convivial et moderne. »

**Quelles sont les expositions ou activités proposées dans ce nouveau lieu pour inciter le grand public à venir découvrir l'histoire du Pas-de-Calais à travers ses archives ?**

**Sylvie Lefebvre** : « Nous invitons le public à plonger dans l'histoire à travers des ateliers

ludiques, comme rechercher ses ancêtres ou manipuler les documents d'archives. Une médiatrice, professeure de l'éducation nationale, anime des projets pour tous âges : toucher, lire, réparer des documents, découvrir des personnages historiques ou explorer des thèmes comme le sport. Et pour les plus curieux, des conférences abordent aussi bien des sujets techniques pour chercheurs que des thèmes plus accessibles pour tous. »

**Lionel Gallois** : « À l'ouverture du week-end inaugural, le public a découvert une expo photo par trois photographes 'Regards sur un siècle de bâtiments d'archives', illustrant l'évolution des trois bâtiments et des techniques de conservation, accompagnée de témoignages passionnés de nos agents. Concernant la médiathèque départementale, elle n'est pas ouverte au public sauf pendant les journées du patrimoine, mais elle propose des documents numériques accessibles par la médiathèque de Dainville. Actuellement, le Fablab est une des activités du département proposée à la Médiathèque de Dainville. »

**Sylvie Lefebvre** : « Une particularité de la Médiathèque départementale à Dainville, en partenariat avec la Bibliothèque Robinson à Arras, c'est l'artothèque : une collection unique de planches originales d'illustrateurs jeunesse, exposées et empruntables pour des projets et sous conditions par les structures de la région Hauts-de-France. Et en septembre, ne manquez pas notre grande expo pour les journées du patrimoine sur " L'Histoire des archives du Pas-de-Calais ", avec ateliers, spectacles et découvertes pour petits et grands. »

**Selon vous, quels sont les équipements qui sont essentiels et permettent d'attirer la visite du grand public ?**

**Sylvie Lefebvre** : « Selon moi, ce sont nos salles pédagogiques ! Nous souhaitons accueillir beaucoup d'établissements scolaires, surtout dans notre nouveau bâtiment avec des salles pédagogiques équipées de vidéoprojecteurs et de tableaux. C'est une véritable opportunité

pour les jeunes de découvrir le patrimoine local de façon ludique : ateliers de manipulation, projets de classe, visites, jeux de société... L'objectif, c'est de leur faire ressentir l'histoire autrement que derrière un livre, en leur montrant de vrais documents originaux et en leur permettant de s'immerger dans une époque. »

**Lionel Gallois** : « Selon moi, je mettrais en avant nos ateliers de restauration et de numérisation, qui sont assez exceptionnels ! Depuis 2015, nous avons vraiment développé la numérisation des documents, et progressivement nous sortons des podcasts et prochainement des vidéos où l'on donne vie aux archives : dialogues, personnages, musiques... On crée une mise en scène pour rendre un document vivant et accessible via internet. Et lors des journées portes ouvertes, tout le monde peut venir voir nos ateliers de restauration en direct, c'est très éducatif et passionnant. Ces équipements que nous avons dorénavant en interne et nos agents formés sont un vrai plus pour faire découvrir l'univers des archives au grand public. »



**Retrouvez l'histoire de votre famille : les registres et archives sont consultables par tous, sans être spécialiste**



**Un équipement à Dainville : moderne, accueillant, aux dernières normes environnementales**



**Un lieu vivant pour tous les scolaires : ateliers, expositions, animations pour nos enfants**

# VIVE LA JEUNESSE !

- DOSSIER -



INTERVIEW

**Louise Delansorne**

**Directrice des Centres de loisirs & Adjointe d'animation au service jeunesse**

## Quel est votre rôle au sein des centres de loisirs ?

Mon rôle est avant tout de veiller à ce que chaque enfant passe des vacances sereines, joyeuses et en toute sécurité. Au quotidien, j'organise le bon fonctionnement du centre, j'accompagne les équipes d'animation et je m'assure que tout est pensé pour le bien-être des enfants. Je suis également en lien régulier avec les familles pour répondre à leurs questions et les rassurer. Notre priorité est simple : offrir aux enfants des moments inoubliables, tout en soutenant les parents dans l'organisation des temps de vacances. Pour cela, nous nous entourons d'animateurs qualifiés et attentifs, formés pour encadrer les enfants dans les meilleures conditions.

## Comment adaptez-vous les activités selon l'âge des enfants ?

Chaque enfant est différent, et nous veillons à proposer des activités adaptées à chaque tranche d'âge. Les plus petits comme les plus grands peuvent profiter d'un programme varié : jeux, activités sportives, ateliers créatifs ou culinaires,



grands jeux collectifs, mais aussi des sorties (piscine, cinéma, parc, zoo...). Nous accordons aussi une grande importance à l'écoute des enfants : leurs idées et leurs envies sont prises en compte pour construire les activités. Cela permet à chacun de s'impliquer et de vivre des vacances qui lui ressemblent.

## Où sont accueillis les enfants et les jeunes ?

Les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis dans les écoles Perrault/Daudet et Brisse/Montesquieu, dans des espaces adaptés et sécurisés. Les adolescents de 12 à 17 ans sont accueillis au pôle enfance jeunesse, situé en face de la ludothèque. Les enfants peuvent également profiter de nombreux équipements de la commune : médiathèque, ludothèque, centre vert... autant de

lieux qui enrichissent les activités proposées.

## Comment assurez-vous la sécurité, notamment lors des sorties ou du camping ?

La sécurité est au cœur de toutes nos actions. Chaque activité est soigneusement préparée et encadrée selon des règles strictes. Les équipes vérifient le matériel, disposent toujours d'une trousse de secours et rappellent systématiquement les

consignes aux enfants. L'objectif est que chacun puisse profiter pleinement des activités, dans un cadre sécurisé et rassurant.

## Comment se déroulent les séjours en camping ?

Les séjours en camping sont souvent des moments forts pour les enfants ! Tout est organisé pour qu'ils soient à la fois confortables et sécurisés. Nous disposons de tentes adaptées (pour dormir, se restaurer ou faire des activités), de matériel de cuisine, de réfrigération et de tout le nécessaire du quotidien. Les services municipaux nous accompagnent également avec du matériel (tables, barnums...) et une aide à l'installation. Sur place, les enfants ont accès à des sanitaires et à un point d'eau, pour garantir de bonnes conditions de vie.





## UN PARC ÉPHÉMÈRE POUR PETITS ET GRANDS À DAINVILLE

La municipalité met en place un parc éphémère afin d'offrir un espace de jeux à la fois sécurisé et convivial, destiné aux enfants des centres de loisirs ainsi qu'aux jeunes Dainvillois et à leurs familles.



L'équipe des P'tites Canailles proposera un large éventail d'activités adaptées aux enfants de 2 à 16 ans : mascottes, animations variées, parcours d'accrobranche, structures gonflables géantes, trampolines, piste de rollers, sans oublier des stands de restauration sucrée, des espaces de détente et des moments festifs.

L'accueil, l'organisation et l'encadrement seront entièrement assurés par l'équipe des **P'tites Canailles**.

> Lieu : Salle Polyvalente

> Dates : du 5 au 16 août

• De 9h à 12h : accès gratuit réservé aux enfants inscrits aux centres de loisirs

• De 13h30 à 18h30 : accès ouvert à tous (payant)

## SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE 2026 "DES ÉQUILIBRES"

La **Semaine de la petite enfance** s'est déroulée du **14 au 21 mars 2026** autour du thème : « *Des équilibres* ». Ce thème met en lumière les nombreux ajustements qui jalonnent le développement de l'enfant : entre **sécurité et découverte, règles et autonomie**, ainsi qu'entre **émotions et raisonnement**.

Les activités proposées tout au long de cette semaine ont permis de sensibiliser les familles et les professionnels à des enjeux essentiels : l'importance des interactions précoces, le rôle du jeu et de l'éveil culturel, l'accompagnement des émotions, ainsi que la construction du lien entre parent et enfant. En valorisant ces pratiques et en favorisant la diffusion de ressources éducatives, cet événement contribue à mieux accompagner les parents durant cette étape clé.

### AU PROGRAMME :

initiation au yoga enfants-parents avec Louise Boutin (pour les 3-6 ans) à la salle des fêtes, parcours de motricité et expérience snoezelen sous tente proposés par le RPE (pour les 0-6 ans), lecture d'un conte suivie d'un jeu avec la Médiathèque, ainsi que des jeux autour de l'équilibre et la construction d'une tour en carton avec la Ludothèque. Chaque année, l'ensemble des équipes s'investit pleinement en faveur du bien-être des enfants et propose des actions variées tout au long de l'année. **Un grand merci à tous pour leur engagement !**



## PARTENARIAT ENTRE LE RPE ET LA TERRE DU POTIER : DES ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS ET INCLUSIFS

Le Foyer d'Hébergement de Dainville « La Terre du Potier » et le Relais Petite Enfance (RPE) ont engagé un partenariat en faveur de l'inclusion et du lien intergénérationnel.

Depuis janvier 2026, cette collaboration favorise les échanges entre résidents en situation de handicap mental, jeunes enfants et professionnels, à travers des ateliers mensuels à la fois créatifs, éducatifs et artistiques.

Parmi les temps forts, un conte musical immersif, présenté par les résidents en juin dernier à destination des enfants du RPE, a permis de

renforcer la cohésion sociale tout en sensibilisant à la diversité. Dans une démarche également tournée vers l'écoresponsabilité, les résidents ont proposé des ateliers de fabrication de produits ménagers écologiques, mêlant

transmission de savoir-faire et sensibilisation à l'environnement.

Ce projet illustre pleinement l'engagement des acteurs locaux pour favoriser le vivre-ensemble, faire tomber les barrières et valoriser la

diversité. En conjuguant créativité, solidarité et respect, il démontre que l'inclusion se construit au quotidien, à travers des initiatives concrètes et porteuses de sens.



## PORTES OUVERTES DU RELAIS PETITE ENFANCE

En juin dernier, le Relais Petite Enfance (RPE) a ouvert ses portes dans une ambiance chaleureuse et festive, accueillant de nombreux enfants, familles et assistantes maternelles pour une journée placée sous le signe de la convivialité et du partage.

Cet événement annuel a été l'occasion pour tous de découvrir les activités proposées (balade à poneys, ateliers maquillage et parcours de motricité), permet d'échanger et

d'accompagner les assistantes maternelles en passant un moment agréable.





Le Conseil Municipal de la Jeunesse (CMJ) s'est engagé dans plusieurs événements, notamment autour du thème de l'environnement, marquant ainsi une étape importante

dans son dynamisme et sa volonté de sensibiliser les jeunes comme les moins jeunes aux enjeux du réchauffement climatique.

## PREMIÈRE VISITE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

En mars dernier, les membres du CMJ ont effectué leur toute première visite à l'Assemblée nationale. Après un trajet en bus, aux côtés de plusieurs CMJ de la CUA, ils ont débuté la découverte de cette institution lors d'une visite guidée à travers ses salons emblématiques. Ils ont ensuite eu l'opportunité de présenter leurs projets et réalisations, notamment ceux liés à l'environnement, devant les autres conseils municipaux de la jeunesse,

dans des conditions proches d'une véritable séance d'assemblée.

Après une pause pique-nique bien méritée, la journée s'est poursuivie par la visite du Muséum d'histoire naturelle, permettant aux jeunes d'approfondir leurs connaissances sur la biodiversité et la préservation de notre planète. Ils sont repartis avec des souvenirs plein la tête et de nombreuses idées pour Dainville.



## COLLECTE DE DÉCHETS lors des Foulées dainvilloises



A l'occasion des Foulées dainvilloises et en partenariat avec le Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV), le CMJ a organisé une opération de collecte de déchets. Munis de sacs et de gants fournis par les organisateurs, les volontaires ont parcouru les chemins de randonnée en ramassant les déchets abandonnés le long du parcours.

Pour encourager cette démarche citoyenne, une tombola gratuite a été mise en

place : chaque sac de déchets rapporté donnait droit à un ticket de participation, avec de nombreux lots à gagner, dont des composteurs et des outils de jardinage. Les déchets collectés ont été pesés grâce au matériel prêté par le SMAV. Présents tout l'après-midi, les agents ont également sensibilisé le public au tri des déchets et à la gestion des composteurs.

**Au total, plus de 22 kg de déchets ont été retirés des chemins.**



## FRESQUE PARTICIPATIVE AUX JARDINS FAMILIAUX

Enfin, un projet artistique et participatif a été mené aux Jardins familiaux avec la création **d'une fresque sur le thème de l'eau.**

Réalisée en collaboration avec l'artiste Kiwano, les bénévoles des Jardins et le CMJ, cette œuvre vise à embellir et valoriser cet espace tout en sensibilisant à la gestion durable de l'eau. Inaugurée en juin dernier, cette fresque symbolise l'engagement collectif

pour la préservation de cette ressource précieuse, essentielle à la vie et à l'environnement.

À travers ces actions, le Conseil Municipal de la Jeunesse continue de mobiliser petits et grands **autour de projets concrets, éducatifs, écologiques et artistiques, affirmant sa volonté d'agir pour un avenir plus responsable et durable.**



### BON À SAVOIR

**Tu souhaites faire entendre ta voix et porter les besoins de jeunes de ton âge ? Tu as envie de t'investir pour ta commune ?**

**Le Conseil Municipal de la jeunesse se renouvelle à la rentrée de septembre 2026.**

Rejoins le CMJ en scannant le QR Code pour accéder au dossier de candidature. Le CMJ sera présent au Forum des associations en septembre pour échanger et répondre à tes questions.



# DAINVILLE RÉINVENTE SA SEMAINE UN NOUVEAU SOUFFLE POUR NOS ENFANTS

Après plus de dix ans d'engagement en faveur des rythmes scolaires aménagés, Dainville franchit une nouvelle étape et fait le choix d'une organisation repensée, au plus près des attentes des familles.

Depuis 2013, la municipalité s'est engagée pleinement dans la réforme des rythmes scolaires, en proposant des Temps d'Accueil Périscolaires (TAP) riches et variés, pensés pour favoriser l'épanouissement de chaque enfant au-delà de la classe. Cet engagement ne faiblit pas : malgré la suppression annoncée des aides de l'État en 2025, la commune a choisi de maintenir le financement de ces dispositifs, preuve d'une volonté constante de placer l'enfant au cœur de ses priorités.

À partir de la rentrée 2026, Dainville fait évoluer son organisation scolaire en répondant à une demande largement exprimée par les familles : la semaine scolaire retrouve un rythme sur quatre jours, avec la suppression des cours du mercredi matin. Le cadre du « Plan Mercredi » du dispositif national, reconnu pour son exigence et son ambition éducative, permet d'offrir aux enfants une journée riche, rythmée et épanouissante, articulée autour d'activités soigneusement choisies :

- **Ateliers artistiques**
- **Découverte** scientifique et numérique
- **Activités** sportives et motrices
- **Sensibilisation** à l'environnement et à l'éco-citoyenneté

Le mercredi se déroule principalement à l'école Brisse-Montesquieu, avec un accueil échelonné **de 7h30 à 9h00, de 12h à 12h30, de 13h30 à 13h45 et de 16h30 à 18h30**, intégrant un temps de restauration et des espaces de repos adaptés aux plus jeunes.



Les familles bénéficient ainsi d'une solution d'accueil souple et rassurante tout au long de la journée.

Ce projet prend tout son sens grâce à un réseau de **partenaires locaux engagés** : la médiathèque, la ludothèque, l'école de musique, les associations locales et le service enfance jeunesse. Ensemble, ils contribuent à faire de cette journée un moment de découverte du territoire, de ses richesses culturelles, naturelles et humaines.

**Dainville confirme ainsi sa vision : une école ouverte sur la vie, une commune à l'écoute de ses familles, et un engagement durable pour que chaque enfant grandisse dans un environnement stimulant, équilibré et bienveillant.**

Tarifs cantine  
et garderie du  
mercredi



## VÉL'OLYMPIADES À DAINVILLE !

En mai dernier, Dainville a accueilli les élèves de CM1-CM2 de la Communauté Urbaine d'Arras pour une journée exceptionnelle autour du programme **Savoir Rouler à vélo**. Les écoles Montesquieu et Daudet y participent pleinement, et pour la deuxième année consécutive, la CUA a choisi Dainville pour la qualité de ses équipements (terrains de football, pumptrack, skatepark, pistes cyclables, terrain de basket et salle de sport).

**Pour conclure les stages « Savoir rouler à vélo » qui se déroulent tout au long de la scolarité**

L'objectif ? Favoriser l'autonomie à vélo et encourager les mobilités actives dès le plus jeune âge ! Plus de 520 élèves issus de 23 écoles différentes ont participé à cet événement autour du vélo, en s'amusant sur plusieurs ateliers ludiques et éducatifs. Au programme : parcours agilité, run et

bike, pumptrack, atelier cirque, vélo spin art, atelier diététique, atelier sécurité et pleins d'autres ! Une belle réussite pour sensibiliser les jeunes aux bienfaits de la mobilité douce et leur donner les bons réflexes pour pédaler en toute sécurité !



CM2 Montesquieu-Daudet



CM1 Montesquieu



CM1 Daudet



## LA MONTAGNE POUR TOUS : L'ENGAGEMENT DE DAINVILLE EN FAVEUR DES CLASSES DE NEIGE

À Dainville, la montagne n'est pas un luxe réservé : c'est une expérience que la municipalité s'emploie, chaque année, à offrir à chaque enfant de la commune. Cet engagement fort, ancré dans une tradition éducative de longue date, s'est une nouvelle fois illustré avec éclat en ce début d'année 2026.

### Une classe de neige réussie pour les CM2 de l'école Daudet

En janvier 2026, les élèves de CM2 de l'école Daudet ont eu la chance de s'envoler vers **Valmeinier**, pour une classe de neige riche en émotions et en découvertes. Au programme de ce séjour exceptionnel : cours le matin, initiation et perfectionnement au **ski alpin**, balades en **raquettes** dans des paysages somptueux, visites culturelles et gourmandes — comme la chèvrerie et la ville de Valloire —, sans oublier les fous rires garantis sur le **Valmigliss** (descente en bouée)!

Mais au-delà des activités, c'est une véritable aventure humaine que ces enfants ont vécue ensemble : veillées, jeux, soirées festives... autant de moments qui forgent les liens, renforcent la **cohésion de groupe** et laissent des souvenirs impérissables.

### La colo neige : une initiative municipale pour ne laisser aucun enfant au pied de la montagne



Colo neige 2026

Parce que tous les enfants de Dainville méritent de poser les pieds dans la neige, la municipalité a franchi un pas supplémentaire en créant, en **février 2026**, une **colo neige à Valloire** destinée aux CM2 qui n'avaient pas pu participer à la classe de neige cette année.

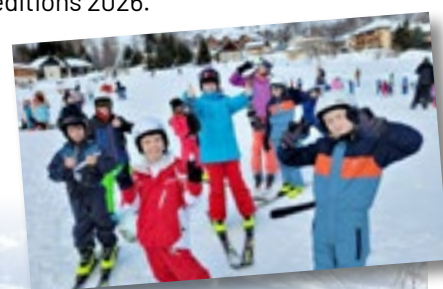
Cette initiative, portée avec conviction par la commune, a immédiatement trouvé son public. Les enfants ont profité d'un programme dynamique et festif : **snake gliss, ski encadré, ateliers ludiques, remises d'insignes et soirées conviviales mémorables**. Le succès a été au rendez-vous — pour les enfants, pour les parents et pour tous les organisateurs impliqués.

Fort de cette belle réussite, la municipalité a d'ores et déjà annoncé **la reconduction de cette colo neige l'année prochaine**, affirmant ainsi sa volonté d'en faire un rendez-vous annuel incontournable.

### Une conviction partagée : la montagne, une école de vie

Qu'il s'agisse de la classe de neige traditionnelle ou de la colo neige municipale, ces séjours portent des valeurs communes et essentielles : **l'autonomie, la solidarité, la confiance en soi et le dépassement de soi**. Loin de la salle de classe, au contact de la nature et de la montagne, chaque enfant grandit, s'affirme et découvre de nouvelles ressources en lui.

La municipalité tient à adresser ses **sincères remerciements à l'ensemble des organisateurs, moniteurs de ski, encadrants et parents** qui ont contribué, avec enthousiasme et dévouement, au succès de ces éditions 2026.



Classe de neige 2026

## CONCERT DE ROCK DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

En mai dernier, l'école municipale de musique a organisé un concert de rock dans le hall de l'école Montesquieu. Les nombreux apprentis musiciens de tout âge ont mis le feu sur scène. Ce concert a permis

de finir l'année 2026 en beauté avec beaucoup de convivialité. Un grand bravo à tous les élèves de l'école de musique municipale et à leurs professeurs pour ce beau moment !



## SOIRÉE AFTERWEEK



En juin s'est déroulée la soirée Afterweek avec le groupe 100% live dans une ambiance de folie à la Salle Montesquieu ! Une soirée rock'n'roll. Le public a été conquis et a apprécié

passer ce moment en famille ou entre amis en mangeant un morceau et en sirotant un verre. Alors ne manquez pas le prochain Afterweek prévu cet automne !

## Découvrez le portrait de Lise Vermeesch saxophoniste de l'école municipale de musique

### Qu'est-ce qui t'a donné envie de commencer la musique ?

Je m'appelle Lise Vermeesch, j'ai 18 ans. J'ai commencé la musique à l'âge de 9 ans. Quand j'étais petite j'étais fan des génériques de dessins animés (Simpson, Chica Vampiro et Kally's mashup) j'ai souhaité les reproduire en musique. Je me suis donc inscrite à l'école de musique municipale.

### Quel est ton parcours en tant que musicienne ?

J'ai commencé en faisant la classe solfège et l'instrument en même temps. Normalement on commence d'abord le solfège et ensuite l'année suivante l'instrument.

### Comment as-tu choisi ton instrument ?

#### Y a-t-il une histoire derrière ce choix ?

Toujours par rapport au dessin animé les Simpson, le personnage de Lisa jouait du saxophone. Je me suis dit pourquoi pas tester le saxophone. Cela fait maintenant 9 ans que je pratique le saxophone et j'adore cela.

### Comment se passe les cours à l'école municipale de musique ?

En classe préparatoire la première année, nous apprenons à tenir l'instrument et souffler dedans, c'était très intéressant pour moi de savoir comment fonctionne

l'instrument. L'année suivante on commence les cycles en jouant les notes de musique pendant 30 minutes où le professeur nous écoute et apporte ses conseils pour progresser. La rentrée prochaine en septembre 2026, les cours d'instruments pour les élèves de 2ème cycle en saxophone dont je fais partie vont durer 45 minutes au lieu de 30 minutes. Je suis ravie de ce changement car cela me permet d'avoir plus de temps pour pratiquer et échanger avec le professeur. A l'école de musique, il y a beaucoup de bienveillance entre les élèves et professeurs, je m'y sens à ma place.

### Qu'as-tu pensé du concert de rock de l'école ?

J'ai adoré jouer, j'ai joué 2 morceaux : le générique de la célèbre série Friends et « Rock around the clock ». A la fin, nous avons joué tous ensemble, enfants et adultes de l'école sur « Starlight by muse ». C'était super je me suis amusée sur scène ! Pendant les répétitions du concert, les trombonistes en jouant on fait tomber les partitions des saxophonistes. Je ne savais plus où j'en étais dans mon morceau. Pas de panique ce n'était pas pendant le concert mais on a bien ri !

### Quel conseil donnerais-tu à quelqu'un qui hésite à commencer la musique ?

Je donnerai comme conseil qu'il faut se lancer et ne pas avoir peur de l'échec. J'ai commencé tardivement par rapport aux autres qui commencent à 6 ans, j'ai cumulé solfège et instrument. Je n'ai pas abandonné les cours de solfège et j'ai beaucoup appris car c'était nécessaire dans la pratique d'un instrument. L'équipe enseignante est bienveillante et à l'écoute des élèves.

**Depuis 3 ans, je suis présente au forum des associations pour renseigner les enfants et les parents qui souhaitent rejoindre l'école de musique. J'apprécie la curiosité des enfants à poser des questions sur les instruments et les musiques que l'on joue. N'hésitez pas à venir voir la Lyre Dainvilloise qui présentera l'école de musique au prochain forum des associations en septembre.**





## UN FABLAB À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque accueille depuis avril et jusqu'en septembre un fablab mobile prêté par le Département du Pas-de-Calais

### Pourquoi un Fablab en médiathèque ?

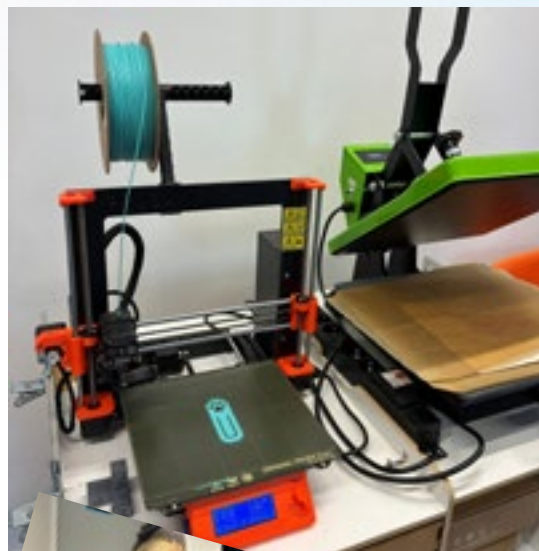
Un FabLab, abréviation de « *Fabrication Laboratory* », est un lieu où des outils numériques de conception et de fabrication, sont proposés au public.

La médiathèque a pour mission de rendre accessible la culture, y compris la culture numérique, au plus grand nombre. C'est également un lieu d'apprentissage, de savoirs, de sociabilisation et d'expérimentation. Les fablabs ont donc toute leur place en médiathèque.

Le Fablab éphémère de notre médiathèque est équipé de découpeuses laser et vinyle, d'une presse à chaud, d'une imprimante 3D, de machines à coudre, de PC et de logiciels dédiés...

### Alors envie de créer, d'inventer et de fabriquer ?

Renseignez-vous auprès de nos bibliothécaires qui vous proposeront des ateliers collectifs et des rendez-vous individuels, et vous formeront à l'utilisation du matériel !

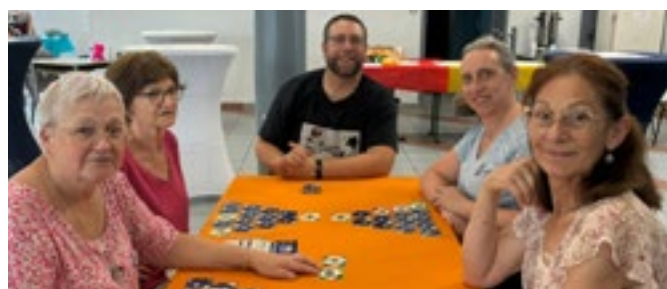


## JOURNÉE MONDIALE DU JEU DE SOCIÉTÉ : LUDOTHÈQUE ET AS DU JEU CÉLÈBRENT LA PASSION LUDIQUE

En mai dernier, la ludothèque et les As du Jeu se sont associés pour célébrer la Journée Mondiale du jeu de société. Toute la journée, la salle Montesquieu a vibré au rythme des lancers de dés, des tirages de cartes et des rires partagés.

A cette occasion, la ludothèque a présenté plusieurs jeux :

- "Sky Team", où le but est de piloter un avion sans parler.
  - "Saghrada", un jeu de dés où il faut dessiner un vitrail sous contrainte et engranger le plus de points possibles
  - "Zenith", un jeu de cartes stratégique où il faut réussir à glaner des jetons d'influence au travers d'un système solaire.
- La boutique Le Ludivore a fourni les jeux de société, donnant l'opportunité aux participants de repartir avec leur jeu favori, moyennant finance ! Ambiance conviviale, snacks, petits concours et bonne humeur ont pimenté cette journée réussie, portée par la passion contagieuse des membres des As du jeu et de notre ludothécaire.



## JEUX DE PÂQUES : LÉGÈRETÉ, RAPIDITÉ ET SOUVENIRS PARTAGÉS À LA LUDOTHÈQUE



En avril dernier, la ludothèque a proposé des jeux simples, légers et transportables sur le thème de Pâques : " *Pique-Plumes* ", une course mêlant déplacement et mémoire ; la " *Salsa des Œufs* ", un défi d'adresse amusant ; et " *Kites* ", un jeu de rapidité où il faut maintenir des sabliers en mouvement tout en se débarrassant de ses cartes. Une dizaine de participants ont partagé ce moment convivial, enfants comme parents, qui ont rapidement saisi les règles et pris plaisir à jouer. **Un bel après-midi placé sous le signe de la bonne humeur et du jeu en famille.**

## LE TENNIS DE TABLE DE DAINVILLE UNE SAISON EXCEPTIONNELLE !

Le club de Tennis de Table de Dainville vit une saison historique ! Après une dernière rencontre décisive en juin dernier, l'équipe R3 a terminé première de son classement et décroche une première montée en R2 et ensuite en R1 — une progression remarquable qui récompense le travail et l'investissement de tout le groupe !

L'équipe est pleine de promesses, avec un beau mélange d'expérience et de jeunesse :

- **Nathan Cuisse** (21 ans), nouvelle recrue en service civique cette saison, apporte fraîcheur et motivation ;
- **Victor Cazeneuve** (32 ans), présent au club depuis 2020, incarne la solidité et l'expérience ;
- **Lohan et Evan Secleppe** (18 et 17 ans), membres du club depuis 2017, représentent fièrement la relève locale.

À noter également la belle performance de **Lohan Secleppe** en junior individuel : tête de série n°1, il a toutes ses chances

de se qualifier pour le niveau national. Un parcours à suivre de très près !

**Avec ses 82 licenciés de 6 à 81 ans**, le club Dainville Tennis de Table prouve que ce sport est vraiment accessible à tous. Débutant ou confirmé, jeune ou senior, chacun y trouve sa place dans un cadre convivial et inclusif, alliant plaisir, santé et progression.

**Belle saison à toute l'équipe, portée par la passion et la volonté de progresser ensemble !**



### INTERVIEW

#### **Yannick RAVEZ** - Adjoint à la vie associative et sportive

*En tant que nouvel adjoint à la vie associative, sportive et de la jeunesse, quelle sera votre principale priorité pour ce mandat ?*

Ma priorité sera de renforcer le lien entre la municipalité, les associations et les habitants. Les associations sont un pilier essentiel de la vie locale : elles créent du lien social, transmettent des valeurs et participent au dynamisme de notre commune. Mon rôle sera d'être à leur écoute, de les accompagner dans leurs projets et de faciliter leur développement afin que chacun, quel que soit son âge, puisse trouver sa place dans la vie associative et sportive de Dainville.

*Quelles sont les nouveautés ou améliorations prévues pour les équipements sportifs et les infrastructures destinées à la jeunesse ?*

Ces dernières années, plusieurs investissements importants ont déjà été réalisés pour améliorer nos équipements sportifs. Nous poursuivons cette dynamique en veillant à maintenir des infrastructures modernes, accessibles et adaptées aux besoins des clubs, des scolaires et des pratiquants occasionnels. L'objectif est d'offrir à tous

des conditions de pratique de qualité et de permettre à chacun de s'épanouir dans son activité sportive ou de loisirs.

*Comment la municipalité encourage-t-elle la pratique sportive chez les jeunes et quels sont les dispositifs d'accompagnement existants ?*

Notre action repose sur plusieurs leviers complémentaires. Nous mettons à disposition des équipements variés comme les terrains de sport, le city stade, le skatepark ou encore le pumptrack. Nous soutenons également les associations par des subventions, des prêts de matériel et la mise à disposition de locaux. Enfin, nous organisons régulièrement des événements comme le forum des associations permettant aux jeunes de découvrir de nouvelles disciplines et de s'engager dans la vie associative locale.

*Y a-t-il des collaborations prévues avec les établissements scolaires pour promouvoir la vie associative et sportive auprès des élèves ?*

Nous souhaitons renforcer les passerelles entre les écoles, les associations et la municipalité. Par exemple, la création d'un cross regroupant les deux écoles

Montesquieu et Daudet est en projet. L'école est le premier endroit où l'on s'initie à la pratique sportive. D'autres événements peuvent prendre la forme de journées de découverte, d'initiations sportives ou encore de rencontres avec les associations locales. L'objectif est de faire connaître la richesse du tissu associatif dainvillois, de susciter des vocations et de donner aux jeunes l'envie de pratiquer une activité ou de s'investir dans la vie locale.

*Quels sont vos projets à moyen et long terme pour dynamiser la vie associative, sportive et jeunesse dans la commune ?*

Notre ambition est de faire de Dainville une commune toujours plus dynamique, attractive et conviviale. Nous poursuivons le soutien aux associations, la modernisation progressive des équipements et le développement d'animations fédératrices. Nous souhaitons également favoriser l'engagement des jeunes, encourager le bénévolat et créer davantage d'occasions de rencontres entre les habitants. Une commune vivante est une commune où chacun peut participer, s'investir et partager des moments ensemble.



## BIENVENUE À PÉPITO ET CHAMALLOW !

La Ferme Saint-Jean accueille deux nouvelles petites stars : **Pépito et Chamallow !**

Ces deux adorables chèvres ont fait leur apparition à la Ferme St Jean, apportant avec elles une dose de mignonnerie irrésistible. Entre leurs sauts gracieux, leurs regards malicieux et leurs petites bêtises, elles promettent de ravir petits et grands.

Mais attention, O'Malley, le chef du troupeau, veille au grain et montre déjà qui commande !

Venez vite les rencontrer, découvrir leurs premières escapades et partager un moment de complicité avec ces boules de poils pleines de charme.

*Nous rappelons qu'il est interdit de nourrir les animaux de la Ferme St Jean : les agents des services techniques municipaux veillent à leur sécurité et à leur bien-être. Les animaux sont suivis régulièrement par un vétérinaire.*



## DES POUBELLES PUBLIQUES MODERNISÉES POUR UN TRI PLUS EFFICACE

La municipalité procède au remplacement progressif des poubelles publiques sur l'ensemble de la commune.

À travers cette opération, Dainville poursuit ses actions en faveur d'un environnement plus propre, plus agréable et plus respectueux des ressources.

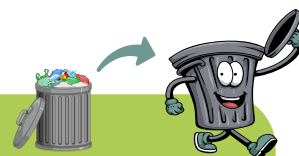
Conçues avec deux compartiments pour faciliter le geste de tri (l'un destiné aux déchets recyclables, l'autre aux déchets non recyclables), elles sont aussi plus visibles, et permettent à chacun de participer simplement à la préservation de notre cadre de vie.

Le succès de ce dispositif repose toutefois sur l'implication de tous : Quelques secondes d'attention au moment de jeter un déchet peuvent faire la différence.



### INFOS

Face à l'augmentation de la fréquentation durant la période estivale, des bacs de collecte temporaires de plus grande capacité seront déployés afin de limiter les débordements dans les zones particulièrement sollicitées. Une poubelle est pleine ? Quelques pas de plus et j'utilise la suivante !



## ACTIONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE ATTRAPEZ-LES TOUS !



Face à la menace croissante du frelon asiatique, la municipalité en partenariat avec le syndicat apicole artésien et l'ANVA, a lancé une campagne de sensibilisation et d'installation de pièges à frelons asiatiques pour protéger nos abeilles et notre environnement.

En mars, une réunion d'information a souligné l'importance d'agir rapidement au printemps pour empêcher la prolifération des fondatrices (reines frelons) et limiter la prolifération de sa colonie dès sa sortie d'hibernation printanière. À ce jour, **15 pièges** gratuits ont été installés par des habitants volontaires, sous conseils des bénévoles du syndicat apicole artésien et de l'association l'ANVA pour capturer efficacement ces nuisibles.

Une seule fondatrice donne naissance à des milliers d'ouvrières prédatrices, si elle n'est pas stoppée, les ouvrières

sont capables de décimer les ruches locales.





# RÉTROSPECTIVE EN IMAGES

## > JANVIER

### 「VŒUX DU MAIRE」



Mme Le Maire et les Conseillers Municipaux de la Jeunesse

### 「SALON DU POLAR」

Salle comble et un beau succès !



### 「NUIT DE LA LECTURE」



## > FÉVRIER

### 「NOUVEAUX NÉS」



### 「RÉCEPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS」



## > MARS

### 「CONCERT」



La Lyre Dainvilloise et le Groupe Vocal Polysong

### 「REPAS DES AÎNÉS」



Organisé par la Municipalité avec le soutien du Foyer de l'amitié.

### 「EXPOSITION DE PEINTURE」

organisée par l'association Esquisse, elle a mis en avant le travail des adhérents et d'Edmond Trucchi, invité d'honneur.



### 「36ÈME ÉDITION DES FOULÉES DAINVILLOISES」



organisée par le Dainville Athlétique Club, marches et courses pour les petits et grands.



**> AVRIL**



**CHASSES AUX ŒUFS**



organisées par Dainville Loisirs et Fêtes et Le Relais Petite Enfance RAM-DAM

**13<sup>ÈME</sup> SALON DES VIGNERONS**

organisé par l'association « Des vigneron à Dainville »



**> MAI**

**CÉRÉMONIES DU 8 MAI 1945**



Le Conseil municipal de la Jeunesse a lu un témoignage de Simone Veil en mémoire des victimes des camps de concentration nazis de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale.

**BOURSE AUX COLLECTIONNEURS**



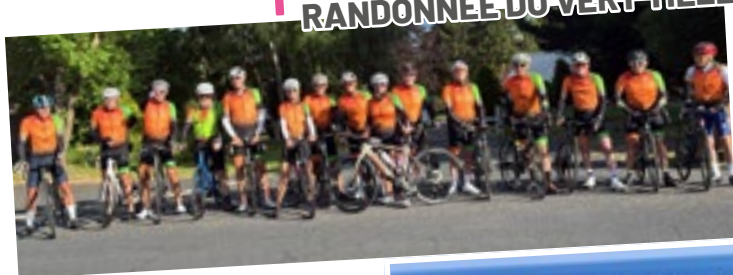
Chaque année, de nombreux exposants viennent de toute la Région Hauts-de-France et de la Belgique

**PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES**



Organisé par le Département du Pas-de-Calais. Monique Renault, Dainvilloise, passionnée par l'art et les techniques picturales nous a ouvert une nouvelle fois les portes de son atelier

**RANDONNÉE DU VERT TILLEUL**



**VOYAGE DES AÎNÉS EN CORSE (CALVI)**



**> JUIN**

**ESCAPADE PRINTANIÈRE DES AÎNÉS**



**EXPOSITION ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES**



**VOYAGE EN ANGLETERRE**



CM1 & CM2  
Daudet -  
Montesquieu



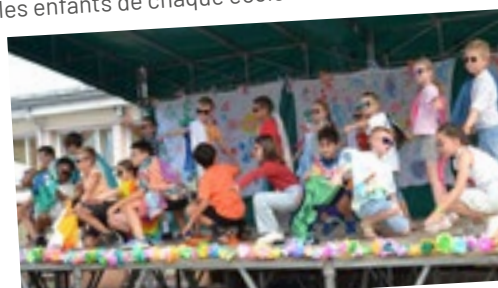
**FÊTES DES ÉCOLES**



Deux belles fêtes des écoles organisées par les Amicales Laïques, les enseignants et les parents. De bons moments partagés avec les enfants de chaque école

**GALA TENDANSE**

organisé par l'Association Tendanse, 900 personnes sont venues assister à ce beau spectacle !





# LA FORMATION DES NOMS DE FAMILLE

Avant le Moyen-Âge, les personnes étaient désignées par leur seul prénom. La nécessité de les différencier de façon plus précise se fit alors sentir. C'est ainsi qu'apparurent les noms de famille.

## COMMENT SE SONT-ILS FORMÉS ?

- **à partir du prénom** du père le plus souvent (**patronyme**) ou de la mère (**matronyme**). Ainsi le fils de Vincent nommé Pierre devint-il, Pierre fils de Vincent, puis Pierre Vincent. Le prénom devint nom de famille et fut transmis aux générations suivantes.

- **à partir du nom du métier** exercé par la personne. Tel fut le cas pour des noms comme Boucher, Charpentier (Carpentier en picard), Mercier, Boulanger etc....ou d'une fonction : Prévost, Sergent...

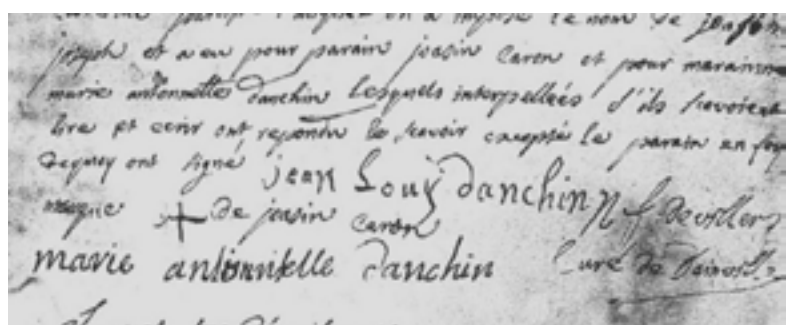
- **à partir d'un sobriquet ou d'un surnom** lié à l'apparence physique (Leroux, Lebrun, Legrand), aux traits de caractères (Lesage) ou au rang social (Leriche).

- **à partir d'un nom de lieu (toponyme)**

- Dupont (habitant près d'un pont), Delaplace (habitant sur une place)
- Darras (personne venant de la ville d'Arras), Dambrine (venant de la commune d'Ambrines)
- Picard, Dartois, Normand, Dhainaut ou Lenormand, natif de cette région.

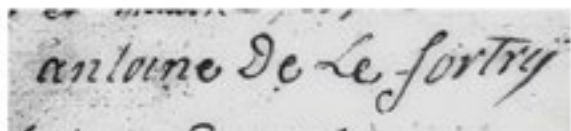
En 1539, François I<sup>er</sup> promulgue l'ordonnance de Villers-Cotterêt. Celle-ci rend obligatoire l'usage du français dans les actes de l'administration et de justice dans le royaume et la tenue des registres de baptême, de mariage et de sépulture par les curés et les pasteurs. Après la Révolution française, la tenue de l'état civil quitte le cadre de la paroisse. Elle passe désormais dans les attributions de l'État et se fait à la mairie de chaque commune.

Au fil des années les noms de famille évoluent et subissent des déformations dues au fait que de nombreuses personnes ne savaient ni lire, ni écrire. L'orthographe était alors laissée à la fantaisie de celui qui remplissait le registre d'état civil (curé ou employé de l'état civil). Tavernier pouvait aussi s'écrire Taverniez, Fatou prenait la forme de Fatoux ou Fatous.

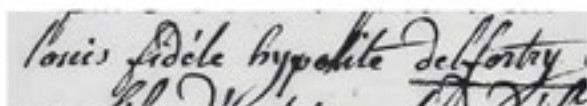


Signatures en bas d'un acte de baptême en 1725.  
Le parrain ne sachant pas signer a tracé une marque

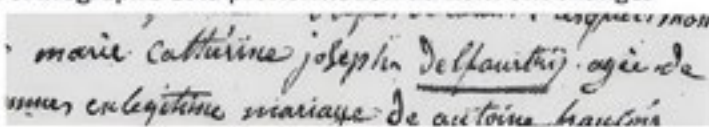
## VOICI L'ÉVOLUTION DU NOM DE LE FORTRY AU FIL DU TEMPS



Signature d'Antoine De Le Fortry à son mariage en 1732  
En 1794 sur l'acte de décès de ses deux enfants  
l'orthographe et la prononciation du nom ont changés



Louis Delfortry décédé le 12 juin 1794



Marie Catherine Delfourtry décédée le 15 juin 1794

La prononciation des noms était différente selon les régions : en Picardie le nom Charron prit la forme picarde de Caron, Chaudron (fabricant de chaudrons) devint Caudron.

D'autres noms de famille se sont formés à partir de diminutifs. Exemples : Robin, Robinson sont des diminutifs de Robert, Collette: diminutif de Nicole (matronyme), Colin: diminutif de Nicolas.

## LE CAS DES ENFANTS ABANDONNÉS

Sous l'Ancien Régime, il n'y avait aucune règle et chaque institution faisait ce qu'elle voulait. Souvent on attribuait aux enfants un deuxième prénom, généralement un nom de saint, qui devenait son nom de famille. Mais on pouvait aussi utiliser des noms de pays, de villes : Marseille,

Cracovie ou du lieu de l'abandon : Larue, Delaporte. On s'inspirait aussi des noms de personnes ayant recueilli l'enfant (prêtre, employé d'hospice, sage-femme,...)

...Après la révolution les noms de saints furent abandonnés. Certaines dérives étant constatées, en 1812 parut une circulaire réglementant l'attribution de noms pour les enfants abandonnés. Le ministère de l'Intérieur rappelle que les noms de ces enfants ne doivent pas être discriminatoires, ni leur porter préjudice.

À Dainville en 1781 une petite fille baptisée Catherine Joseph, enfant trouvée sur le pas de la maison de la famille Simon fut surnommée Dupas.

En 1782 un nouveau-né trouvé par la famille Blin fut baptisé Cyprien Joseph et reçut le surnom de Septembre (son mois de naissance). Plus tard, il s'établit à Dainville comme maréchal-ferrant.



# DES NOMS DE FAMILLE DAINVILLOIS QUI PERDURENT À TRAVERS LE TEMPS

De nombreuses familles sont implantées à Dainville depuis des générations. Voici quelques anciennes familles dainvilloises dont les noms résonnent encore à nos oreilles :

## • BLIN, BLAIN :

Blin est une forme contractée de Belin, Bélin, nom qui désignait au Moyen Âge un mouton, un bélier, mais qui était aussi un nom de personne ou un possible diminutif de "bel" (= beau).

Charles Blin (1681-1756) succéda à son père Charles (1640-1710) au poste de sergent de Dainville (garde-champêtre).

## • CAUPAIN, COPIN :

forme normande et picarde de l'ancien français Copin, coupe, avec le sens de coupe de bois, surnom de bûcheron. Jacques Copin épouse le 10 janvier 1668 à Dainville Marie Guillaîne Sévin.

## • CHOQUET, CHOQUÉ :

ce pourrait être la forme picarde de l'ancien français soquet, droit sur les vins et autres denrées, surnom du collecteur de cet impôt ou représente la variation picarde de souche, ou nom de localité d'origine (Chocques P de C) Nicolas Choquet, né à Bavincourt, s'est marié à Dainville le 1er juillet 1745 à Marie Agnès Caupain.

## • DAMBRINES, DAMBRINE :

vient de la commune d'Ambrines, village situé à proximité d'Avesnes le Comte.

Joseph Barthélémi Dambrine blanchisseur de linge est arrivé à Dainville par mariage avec Marie Simon le 9 février 1773.

## • DANCHIN, DANCEN :

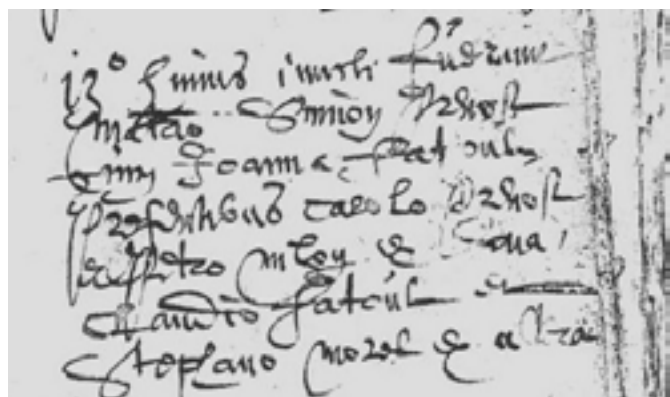
désigne celui qui est originaire d'Enquin sur Baillons (Enchin en 1170) ou d'Enquin-les Mines (Pas-de-Calais)

Antoine Anchyn, fils d'Adrien et de Guislaine Foucquart, fut baptisé à Dainville en 1627.

## • FATOUL, FATO, FATOUS, FATOUX :

nom d'origine germanique, Fatwulf at = élément rare, et wulf = loup ).

Le 13 août 1628 a eu lieu le mariage de Jeanne Fatoul et Simon Prévost.(acte ci-contre)



## • FOSSEUX, DE FOSSEUX, FAUSSEUX :

celui qui vient de Fosseux village situé à proximité d'Avesnes le Comte.

A Dainville Charles Fosseux, homme droit, originaire de Fosseux, est décédé de la peste le 5e jour d'août 1636, et sa petite fille Catherine elle aussi atteinte de la peste est décédée le lendemain.

## • HURE, HURÉ, HURET, HUREZ :

sobriquet : en ancien français, tête hirsute, chevelure désordonnée, hérissée.

Dans le registre des bourgeois d'Arras, on trouve Pierre Huret, fils de Guislain, natif du village de Dainville, reçu à "bourgeois" par finance de 5 livres qu'il a payé à l'argentier ayant prêté le serment par-devant messieurs en nombre le 5 décembre 1681.

## • MUSTIN :

déformation de Mustain, un nom de famille d'origine galloise ou anglaise qui signifie soit un enclos près d'un ruisseau boueux, de l'ancien anglais « must » ou nom d'une commune d'Allemagne.



portrait de Augustin Mustin, cultivateur et premier adjoint municipal à Dainville de 1860 à 1888

## • RICHE, LERICHE :

en ancien français, désigne un homme puissant ou qui possède de grands biens.

Alexis Riche, valet de charrue de Sus Saint Léger s'établit à Dainville par mariage avec Agnès Choquet le 17 mai 1774. Pour en savoir plus nous vous invitons à la médiathèque de Dainville pour découvrir l'exposition sur les noms de famille.

Article rédigé par le club d'histoire locale de Dainville

*Tribune de la majorité municipale*

## DAINVILLE AVANCE, AVEC CONSTANCE ET AMBITION



À Dainville, nous avons fait un choix clair depuis le début du mandat : avancer avec sérieux, constance et sens des responsabilités, pour améliorer durablement votre cadre de vie.

Dans un contexte national incertain, nous continuons à tenir une ligne de conduite exigeante : une gestion rigoureuse des finances publiques, sans augmentation des taux d'impôts communaux, tout en maintenant un niveau d'investissement utile et maîtrisé. Cette exigence nous permet aujourd'hui de concrétiser des projets attendus, au service de toutes et tous.

Parmi les réalisations récentes, l'ouverture du nouveau site des Archives départementales constitue une avancée importante pour notre territoire. Porté par le Département du Pas-de-Calais, ce nouvel équipement, qui regroupe également la Médiathèque départementale et la Maison de l'archéologie, vient enrichir l'offre

culturelle locale et renforcer l'attractivité de Dainville. Nous nous réjouissons d'accueillir sur notre commune ce pôle structurant, accessible à tous, qui valorise notre patrimoine et notre histoire.

Mais au-delà des équipements, notre priorité reste l'humain. Nous poursuivons nos actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse, avec des dispositifs concrets dans les écoles, les centres de loisirs et les espaces dédiés. Offrir aux jeunes dainvillois des conditions d'épanouissement, d'apprentissage et de découverte de qualité est un engagement fort.

La vie associative demeure également au cœur de notre projet. À Dainville, les associations sont une véritable richesse : elles créent du lien, favorisent l'engagement et contribuent au dynamisme local. Nous continuerons à les accompagner et à soutenir leurs initiatives. Les réussites de nos clubs, comme celles du tennis

de table, illustrent pleinement cette énergie collective et cette capacité à faire émerger de beaux parcours.

Nous agissons aussi pour préserver et améliorer votre cadre de vie : entretien et aménagement des espaces publics, transition écologique, sécurité du quotidien, mobilités douces... Chaque décision est guidée par le souci de l'intérêt général et une vision à long terme.

Dainville évolue, se développe et s'adapte, tout en restant fidèle à ce qui fait sa force : une commune à taille humaine, proche de ses habitants, attentive aux besoins de chacun.

Nous continuerons à avancer avec détermination, à votre écoute, pour construire ensemble l'avenir de Dainville.

*La majorité municipale*

*Tribune du groupe minoritaire*

## CHÈRES DAINVILLOISES, CHERS DAINVILLOIS

Nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales de mars dernier. Avec 42 % des suffrages, vous avez permis l'élection de six conseillères et conseillers engagés à porter une démarche citoyenne exigeante, constructive et fidèle à l'intérêt général.

Depuis notre installation au sein du Conseil Municipal ainsi qu'à la Communauté Urbaine d'Arras, nous exerçons notre mandat avec sérieux et sens des responsabilités. Conformément aux engagements pris devant vous, nous travaillons à proposer des actions utiles, à suivre les projets de la commune et à

contribuer, avec rigueur et honnêteté, à la vie démocratique locale. Nous étudions actuellement la mise en place d'une permanence citoyenne, afin de vous accueillir, d'échanger avec vous et de vous informer régulièrement sur nos travaux au sein de la Municipalité et de la CUA.

Bien que la majorité en place doute de nos compétences manifestant une attitude méfiante, voire hostile, nous faisons le choix constant du dialogue respectueux. Notre action s'inscrit dans une approche fondée sur l'écoute, la transparence et la cohérence, valeurs qui guident notre conception du service public. L'espace qui nous est attribué dans cette

revue demeure limité, écrit à la date limitée imposée au 5 juin 2026, mais notre détermination à porter votre voix reste entière. Nous continuerons à agir avec constance et responsabilité, dans l'esprit citoyen qui a guidé votre vote.

Le Collectif **Dainville Autrement**





Lundi  
13  
Juillet

## FÊTE NATIONALE



Rendez-vous au Stade de Football  
Buvette et restauration sur place.  
À partir de 18h30 : guinguette et  
animations gratuites  
21h15 : concert gratuit, groupe Hot Tension  
**22h45 : feu d'artifice**  
23h15-1h : soirée DJ avec Hugo Event

Samedi  
05  
Septembre

## FORUM DES ASSOCIATIONS

De 15h à 18h30, autour du **City Park**  
Venez rencontrer les associations, le Conseil  
municipal de la jeunesse ou  
encore le jumelage poser  
vos questions, tester  
certaines pratiques et  
choisissez votre activité  
pour l'année !



Vendredi  
25  
Septembre

## SPECTACLE HUMORISTIQUE



**Mustapha Lagragui**  
- Humoriste -  
**Salle des fêtes à 20h**  
Venez rire et passer  
un bon moment !

Samedi  
26  
Septembre

## BROCANTE

Plan à retrouver sur notre site  
internet. Inscription à compter  
du 17 août à 9h sur le site internet  
de la mairie :  
**www.mairie-dainville.fr**  
**Culture > Loisirs > BROCANTE**



## FÊTE DU MOULIN JÉRÔME

Sam/Dim  
26-27  
Septembre

Fête foraine durant le week-end ainsi  
que le début de la semaine suivante.  
Rendez-vous **Place du Général de Gaulle**.

Vendredi  
02  
Octobre

## SOIRÉE AFTERWEEK

Venez vous détendre après  
la semaine, en famille ou  
entre amis ...



5 au 16  
Octobre

## PORTES OUVERTES FRANCE SERVICES



France  
services

Venez assister aux ateliers  
et réunions publiques

## CÉLÉBRONS LES 50 ANS DE L'ONL !

Samedi  
07  
Novembre

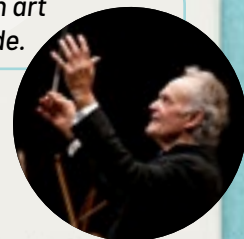
CONCERT de l'**Orchestre National de Lille**  
à 20 H - SALLE POLYVALENTE  
AU PROGRAMME :

- **Finzi** : Matière, Espace, Temps
- **Grieg** : Concerto pour piano et orchestre
- **Prokofiev** : Roméo et Juliette, extraits

**Chef fondateur : Jean-Claude Casadesus**  
*fondateur de l'ONL, fait rayonner son art  
sur les plus grandes scènes du monde.*

Durée totale : **1h30 avec entracte**

**Piano** : Nikola Meeuwse





# FÊTE NATIONALE

≡ LUNDI 13 JUILLET ≡

★ STADE DE FOOT ★

**GUINGUETTE**

*et animations*

À PARTIR DE 18H30



STAND DE  
MAQUILLAGE



JEUX  
ANCIENS



ATELIER  
COLORIAGE



STRUCTURES  
GONFLABLES

21H15

**CONCERT**  
PAR LE GROUPE



22H45

★ **FEU** ★ ★  
D'ARTIFICE

23H15  
À 1H

SOIRÉE

**DJ**

AVEC

Hugo Événement



**BUVETTE**

PAR LE

**DAINVILLE  
BASKET CLUB**



**RESTAURATION**

PAR L'ASSOCIATION

**DLF**



*Renseignements :*

📍 Mairie de Dainville, place de la mairie

☎ Téléphone : 03 21 21 30 00

✉ Mail : [contact@mairie-dainville.fr](mailto:contact@mairie-dainville.fr)



commune de Dainville

